



**COUPE DU LOIRET
ET
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL
CROSS-COUNTRY**

VTT 2015/2016

Table des matières

1 - PRESENTATION	page 3
2 - PRINCIPE DE LA COUPE DU LOIRET	page 3
3 - CATEGORIES, DUREES ET DISTANCES DE COURSE	page 4
4 - CLASSEMENT DE LA SELECTION DU NATIONAL	page 4
5 - CLASSEMENT DE LA COUPE DU LOIRET	page 4
6 - CHRONOMETRAGE	page 4
7 - GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS	page 4
8 - PODIUMS ET RECOMPENSES	page 4
9 - REUNION DE SELECTION POUR LE NATIONAL	page 4
10 - INSCRIPTIONS	page 5
11 - ASSURANCE	page 5
12 - ACCUEIL	page 5
13 - CATEGORIES D'AGES, DOUBLE LICENCE, PENALITES et SECURITE	page 5
14 - COMMISSION VTT UFOLEP 45	page 5
15 - VALIDATION DU REGLEMENT	page 5

REGLEMENT

(Affichage obligatoire sur chaque course)

1. PRESENTATION

La commission VTT Ufolep du Loiret propose pour 2015/2016

1.1. le Championnat Départemental **Cross-country sur une épreuve sèche** qui aura lieu le **6 mars 2016** sur le site d'**Ouzouer sur Loire - Asco VTT**

1.2. la Coupe du Loiret regroupant **7 épreuves VTT** désignera les vainqueurs de celle-ci. (total des points de toutes les manches **dont le départemental, Hors Régional**).

- 1ère Manche à la Charbonnière/St Jean de Braye (USO Free Bike), **le 11 octobre 2015**
- 2ème Manche à Menestreau-en-Villette (45) (AS Menestreau), **le 25 Octobre 2015**
- 3ème Manche et Départemental à ASCO VTT, **le 6 Mars 2016**
- 4ème Manche à Vienne en Val, le Challenge « Yves CREVET » (ASV Vienne en Val), **le 20 Mars 2016**
- 5ème Manche à Montargis, **le 3 Avril 2016**
- 6^{ème} Manche à Mardié (CLM VTT), **le 1^{er} Mai 2016**
- 7ème Manche et Finale à Châtillon/Loire (UCGS), **le 12 Juin 2016**

le Régional VTT aura lieu le 24 avril 2016 à Menestreau (Lamotte Beuvron - 41)

Le départ des manches est fixé entre **10 H et 11 H** sauf contrainte exigée par la commune d'accueil

Le déroulement de la course de la coupe du Loiret (grille de départ, arrêt...) est réalisé selon les contraintes d'organisation dont notamment le nombre d'engagés et les conditions météorologiques.

Le déroulement des XC et le Championnat Départemental sont réalisés selon le règlement National : mise en grille et départ par catégorie d'âge, arrêt selon le temps max du 1^{er} coureur Ufolep de la catégorie d'âge.

Pour information, le **National VTT** aura lieu **les 21/22 Mai 2016 (à confirmer site CN)** à **Wingles (62)**

2. PRINCIPE DE LA COUPE DU LOIRET

Etre licencié UFOLEP (tous départements et mention activité VTT compétition précisée sur la licence).

Chaque épreuve est une compétition individuelle s'effectuant sur un ou deux parcours (course « Jeunes » et course « Adultes ») tracés sur un territoire naturel. Les portions goudronnées (- de 10%) ou nécessitant un portage sont à éviter.

Toute reconnaissance des parcours en dehors du jour de course devra être demandée auprès de chaque Organisateur (**port du casque obligatoire !**).

3. CATEGORIES, DUREES ET DISTANCES DE COURSE

(cf. règlement Championnat national UFOLEP VTT-X.COUNTRY présent sur le site de **la Commission Nationale Activités Cyclistes - www.cyclisme-ufolep.info** à l'exception de la catégorie « sport adapté »)

Les épreuves de la Coupe du Loiret XC sont ouvertes à tous les vététistes licenciés ou non sous réserve de présenter un certificat médical. **Les vtt électriques sont interdits.**

Catégorie Ufolep Tranche d'âges	Années De Naissance (cf. règlement National)	Dénivelé maximal cumulé	Durée maximale (premier Ufolep tous départements confondus)	Distance Conseillée (selon parcours)
11-12 ans	2004 et 2005	100 m	30 minutes	10 km
13-14 ans	2002 et 2003	250 m	45 minutes	12 km
15-16 ans	2000 et 2001	500 m	1 Heure	18 à 20 km
17-19 ans	1997 à 1999	750 m	1H45 mn	30 km
20-29 ans	1987 à 1996	1000 m	2H00 mn	35 km
30-39 ans	1977 à 1986	1000 m	2H00 mn	35 km
40-49 ans	1967 à 1976	1000 m	2H00 mn	35 km

50-59 ans	1957 à 1966	750 m	1H45 mn	30 km
60 ans et +	1956 et avant	750 m	1H45 mn	30 km
Féminines 17-29 ans	1987 à 1999	750 m	1H45 mn	30 km
Féminines 30-39 ans	1977 à 1986	750 m	1H45 mn	30 km
Féminines 40 ans et +	1976 et avant	750 m	1H45 mn	30 km
Tandems hommes 17 ans et +	avant 1999	750 m	1H45 mn	30 km
Tandems Mixte 17 ans et +	avant 1999	750 m	1H45 mn	30 km
Sport adapté 17 ans et +	avant 1999	750 m	1H45 mn	30 km

4. CLASSEMENT DE LA SELECTION DU NATIONAL

4.1. Peuvent participer au classement de la sélection au NATIONAL **uniquement les licenciés Ufolep Loiret.**

4.2. Les 1^{ers} de chaque catégorie au Championnat Départemental seront déclarés «Champions Départementaux XC VTT du Loiret 2016» et obtiendront la première place des sélectionnés **du LOIRET** au National sous réserve de respecter les critères de sélection définis dans le règlement **NATIONAL.**

4.3. Les participations au **Départemental et Régional sont obligatoires** pour l'inscription au National. Toutes les dérogations devront être validées par le comité **départemental (1 seule dérogation possible pour les 2 !).**

4.4. Les 3 meilleures courses seront prises en compte pour la Sélection au National.

Le classement des sélectionnés (la position sur les lignes de départ) au National sera effectué sur le total des points des 3 meilleures courses à l'issue de la 4^{ème} manche soit le 20 mars 2016 (classement uniquement Ufolep 45). En cas d'égalité de points, le total des points du challenge départagera les ex-aequo.

5. CLASSEMENT DE LA COUPE DU LOIRET

5.1. Peuvent concourir pour les titres de Champions de la coupe XC du Loiret les licenciés **Ufolep tous départements**

5.2. Classement de la Coupe du Loiret = somme des points de toutes les manches (dont le départemental).

5.3. En cas d'égalité de points à la Coupe, le classement du départemental (épreuve sèche) départagera les ex-aequo.

5.4. Le régional n'est pas pris en compte dans le classement.

6. CHRONOMETRAGE

6.1. Les classements sont assurés par CHRONOTEAM qui sera en charge de vérifier les préinscriptions sur la base du fichier des adhérents Ufolep VTT transmis par le délégué régional (affiligue).

6.2. Les inscriptions sur place sont gérées par Chronoteam.

6.3 Les inscriptions internet, non réglées, ne sont pas prises en compte..

6.4. Deux classements seront mis en ligne sur le site de Chronoteam après chaque épreuve : Classement de la Coupe du Loiret et celui du NATIONAL (licenciés Loiret uniquement)

7. GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS

GRILLE D'ATTRIBUTION DES POINTS (pour chaque Catégorie)					
place	points	place	points	place	points
1	90	4	75	7	66
2	85	5	71	8	65
3	80	6	68	...	1 point

Abandon = concurrent(e) qui a pris le départ (**appel sur la grille !**) et qui a réalisé **moins d'un tour**. Ce(tte) concurrent(e) **doit se présenter obligatoirement** à la table de chronométrage. **Nombre de point = 50**

Forfait = concurrent(e) préinscrit(e) absent(e) le jour de la course **ou** Abandon qui ne s'est pas signalé à la table de chronométrage.

Forfait ou non participation à une manche = 0 point.

Organisateur : Les bénévoles participants à l'organisation et concourant pour la Coupe du Loiret seront inscrits sur la liste des participants (avec un numéro de plaque VTT / série 500) au plus tard 24 heures avant la course (responsabilité du président de club et sous le contrôle de la commission).

8. PODIUMS ET RECOMPENSES

- 8.1. Un support pour affichage des classements finaux et remise des récompenses.
- 8.2. Un classement concernant uniquement les **licenciés Ufolep** par course (Jeunes/Adultes) et par catégorie.
- 8.3. Un classement Départemental pour les licenciés du LOIRET
- 8.4. Tout autre classement sera laissé à la libre appréciation du club organisateur.
- 8.5. Les trophées de la Finale de la Coupe du Loiret (fournis par le CD Ufolep) seront remis **uniquement aux coureurs présents**.
- 8.6. Les lots en espèces sont strictement interdits.

9. REUNION DE SELECTION POUR LE NATIONAL

9.1. Le représentant du Comité Loiret pour le National est .

9.2. Dans les huit jours suivants **la 4^{ème} manche XC (20/03/2016), le 23 mars 2016 à Menestreau/salle des associations (19h30), une réunion aura lieu avec tous les clubs du Loiret afin d'établir la liste des sélectionnés (remplaçants compris).**

Chaque compétiteur éligible devra faire connaître son désidérata d'engagement ou non au National, soit à son représentant de club qui sera présent à la réunion, soit à un membre de la commission.

9.3. Une caution de 80 euros par maillot « Loiret » sera demandée à chaque Président de club. Elle sera restituée dès retour du maillot (propre).

10. INSCRIPTIONS

10.1. Précisions obligatoires dans le bulletin d'inscription :

- l'adresse du site chronoteam pour les préinscriptions obligatoires sur le site www.chronoteam.org
- le logo officiel Ufolep « tous les sports autrement ! »
- le titre : Coupe XC du Loiret **2016**
- le n° de la manche du Championnat
- une autorisation parentale manuscrite pour les compétiteurs mineurs non licenciés (en plus du certificat médical).
- la mention : «l'inscription vaut acceptation entière de ce règlement»

10.2. Tarifs des engagements

Adultes licenciés Ufolep : avant l'épreuve : **9 €**, au poteau : **15 €**

Jeunes licenciés Ufolep 11-12 ans, 13-14 ans et 15-16 ans : avant l'épreuve : **6 €**, au poteau : **10 €**

Non-licenciés Ufolep : avant l'épreuve : **12€**, au poteau : **15 €**. Certificat médical d'aptitude à la pratique du vtt en compétition en cours de validité (1 an, cf. article L231-3 du code du sport).

10.3. Chronoteam n'est pas responsable du contrôle des licences et certificats médicaux des inscrits.

10.4. Un exemplaire du bulletin doit être transmis à Chronoteam pour mise en ligne (téléchargement) 1 mois avant l'épreuve.

10.5. Les préinscriptions sont réalisées sur le site www.chronoteam.org. Des frais de gestion d'inscription sont fixés à 0.5 € par inscription (paiement par CB, virement ou par chèque).

10.6. La prestation de Chronométrage pour le Départemental est prise en charge par le CD.

11. ASSURANCE

Chaque organisateur s'engage à contracter les assurances nécessaires.

12. ACCUEIL

Les organisateurs doivent proposer :

- 12.1. Une identification des zones de départ et d'arrivée
- 12.2. Un ravitaillement solide et liquide à l'arrivée

13. CATEGORIES D'AGES, DOUBLE LICENCE, PENALITES et SECURITE

- Se référer au règlement National.

14 – COMMISSION TECHNIQUE VTT UFOLEP 45

14.1. Composition de la commission (adhésion Ufolep obligatoire)

Valérie BODEL (réfèrent)

Benjamin BRAULT

Christophe VARLET (représentant du Comité Loiret pour le National)

Thierry MERCIER

Jean-Marc PAVY

14.2. Rôle et missions de la commission

- arbitrage en cas de litige
- mise en place d'une équipe d'audit avant chaque course
- faire un tour de repérage du circuit pour noter d'éventuels dysfonctionnements
- faire respecter le règlement

15 – VALIDATION DU REGLEMENT - UFOLEP/CLUBS LOIRET–

- Comité Départemental/David SUAREZ Délégué Départemental Ufolep Loiret (ufolep45@orange.fr)
- Les présidents des clubs du Loiret : validation tacite en l'absence de réponse
- Le Président de l'association Chronoteam (Christian BIENASSIS)